

Préparateur(trice) en pharmacie hospitalière (PPH)

Sous la responsabilité et le contrôle effectif d'un pharmacien :

- **préparer, délivrer, gérer et approvisionner** les médicaments anticancéreux et les dispositifs médicaux stériles
- **concourir** aux opérations de stérilisation.

SOINS

SOINS MÉDICO-TECHNIQUES

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM

Niveau 6 (Licence)

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

05L20

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Accueil et prise en charge des personnes (agents, patients, usagers, etc.), dans son domaine
- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, d'étudiants stagiaires)
- Approvisionnement en produits, en matériels, dans son domaine
- Conditionnement de produits et/ou de matériels spécifiques au domaine d'activité
- Constitution et contrôles des dotations de services dans le respect des règles de détention et de conservation des médicaments et des dispositifs médicaux
- Dispensation de médicaments et de dispositifs médicaux
- Établissement/actualisation et mise en oeuvre de procédures, protocoles, consignes, spécifiques à son domaine
- Gestion des stocks de produits, de matériels, dans son domaine (saisie, suivi, contrôle, relance commandes)
- Préparations pharmaceutiques
- Réalisation d'opérations de stérilisation
- Réalisation de préparations galéniques, en zones protégées ou contrôlées
- Réalisation des opérations d'approvisionnement et de gestion
- Veille professionnelle et développement professionnel continu

SAVOIR-FAIRE

- Analyser et optimiser les stocks de produits, matériaux, équipements, outillages, dans son domaine de compétence
- Analyser les prescriptions, les demandes de médicaments ou de produits ou les ordonnances

- Analyser, traduire et formuler un besoin utilisateur en études de faisabilité, en solutions, en programmes
- Classer des données, des informations, des documents de diverses natures
- Conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet personnalisé du patient
- Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence
- Évaluer, choisir, utiliser les produits et/ou matériaux nécessaires à la pratique de son métier
- Rédiger des informations relatives à son domaine d'intervention pour assurer un suivi et une traçabilité.

CONNAISSANCES REQUISES

- Fluides médicaux (43420)
- Gestion des flux stocks/produits (31663)
- Hygiène hospitalière et Prévention des infections nosocomiales (43403)
- Logiciel dédié à la pharmacie/stérilisation (43026)
- Pharmacie (11541)
- Pharmacologie (11541)
- Qualité (31354)
- Radioprotection (24101)
- Risques et vigilances (42815)
- Stérilisation (43422)
- Techniques de préparations pharmacologiques (11541)
- Traitement des déchets (12582)

AUTRES RÉFÉRENTIELS

- [Pôle emploi Code ROME : J1307 Préparation en pharmacie](#)

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Arrêté du 22 juin 2023 fixant la liste des diplômes, certificats et titres permettant d'exercer la profession de préparateur en](#)
- [Décret n° 2017-1260 du 9 août 2017 modifié portant statut particulier des corps médico-techniques de catégorie A de la FPH](#)
- [Décret n° 2011-748 du 27 juin 2011](#)
- [Arrêté du 31 juillet 2024 modifiant l'arrêté du 22 juin 2023 fixant la liste des diplômes, certificats et titres permettant d'ex](#)

FORMATION

BP de préparateur en pharmacie (43006)

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 4 (Bac)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'éducation nationale

VALIDEUR

Dispositif académique de validation des acquis (DAVA)

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Arrêté du 10 septembre 1997](#)
 - [Arrêté du 17 octobre 2022 portant abrogation de la spécialité « préparateur en pharmacie » de brevet professionnel](#)
-

RÉPERTOIRE

- [RNCP37312](#)
-

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Remplacé par le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) spécialité préparateur/technicien en pharmacie (dernière session = 2025)

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

- Formation continue
 - En contrat d'apprentissage
 - En contrat de professionnalisation
-

ADMISSIBILITÉ

Etre titulaire de l'un des diplômes suivants :

- BEP Carrières sanitaires et sociales

- tout diplôme français permettant de s'inscrire en première année des études de pharmacie (bac ou équivalent).

Les titulaires d'un Bac S, STI, STL, STSS ou d'un diplôme de Niveau III peuvent effectuer la formation en 2 ans, et les titulaires d'un Bac ES ou L, d'un Bac Pro ou d'un BEP CSS, en 3 ans.

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier

JURY

Présidé par un inspecteur, il est composé à parité :

- d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage
 - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).
-

PROGRAMME

DURÉE

2 ans (800 h) ou 3 ans (1200 h)

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français et ouverture sur le monde
- Législation du travail et gestion

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Travaux pratiques, pharmacie galénique
 - Physiologie, anatomie, pathologie
 - Biochimie, microbiologie, immunologie
 - Botanique, pharmacologie, toxicologie
 - Biologie, homéopathie, dispositifs médicaux
 - Pharmacognosie, phytothérapie
 - Chimie
 - Reconnaissances
 - Législations professionnelles et vétérinaires
-

OBTENTION DU DIPLÔME

- Validation de l'ensemble des épreuves (ponctuelles ou contrôle en cours de formation)
 - Etre détenteur de l'AFGSU de niveau 2
-

Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière (DPPH) (43006)

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 6 (Licence)

CERTIFICATEUR

Ministère chargé de la santé

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Arrêté du 2 août 2006 modifié](#)
 - [Arrêté du 9 juin 2023 \(Accès\)](#)
 - [Arrêté du 31 juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de préparateur en pharmacie hospitalière](#)
 - [Décret n° 2024-855 du 31 juillet 2024 attribuant le grade de licence aux titulaires du diplôme d'Etat de préparateur en pharmaci](#)
-

RÉPERTOIRE

- [RNCP230](#)
-

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

- Formation initiale et continue
 - En contrat d'apprentissage
-

ADMISSIBILITÉ

Etre titulaire du **BP de préparateur en pharmacie** ou du **DEUST spécialité préparateur/technicien en pharmacie** ou d'une **autorisation d'exercice**.

MODALITÉS D'ADMISSION

SUR DOSSIER ET ENTRETIEN

Entretien (30 mn maximum), basé sur un dossier avec le jury de sélection (composé d'au moins deux personnes nommées par le directeur du centre de formation), et destiné à apprécier l'aptitude du candidat à suivre la formation, ses motivations et son projet professionnel.

CONDITION

- Etre titulaire de l'AFGSU Niveau 2
-

JURY

JURY D'ADMISSION

- le directeur du centre de formation ou de son représentant, en qualité de président
- un préparateur en pharmacie hospitalière
- un enseignant-chercheur.

JURY RÉGIONAL D'ATTRIBUTION

- le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ou son représentant, en qualité de président
 - le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant
 - un enseignant-chercheur pharmacien hospitalier
 - le directeur du centre de formation de préparateurs en pharmacie hospitalière
 - un pharmacien praticien hospitalier désigné par le centre de formation
 - un préparateur en pharmacie hospitalière, chargé d'enseignement
 - un préparateur en pharmacie hospitalière en exercice.
-

VAE (VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE)

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

- Etre titulaire du **BP de préparateur en pharmacie** ou du **DEUST spécialité préparateur/technicien en pharmacie** ou d'une **autorisation d'exercice**.
 - Justifier d'expériences, d'activités et de formations en rapport direct avec la certification visée.
-

PROGRAMME

DURÉE

2 semestres (d'au moins 20 semaines chacun)/60 ECTS, soit 1400 h : 700 h d'enseignement théorique et 700 h de formation en milieu professionnel

5 DOMAINES DE COMPÉTENCES

- **Domaine 1** « Délivrer des produits de santé après analyse des ordonnances ou des demandes en lien avec les activités de la pharmacie à usage intérieur en transmettant des informations et des conseils nécessaires à leur bon usage et en coopérant avec les autres professionnels de santé »
- **Domaine 2** « Réaliser des préparations dans un cadre hospitalier dans le respect de la réglementation, des procédures, des consignes d'hygiène, de sécurité, de radioprotection et de l'environnement »
- **Domaine 3** « Mettre à disposition des dispositifs médicaux stériles et implantables dans le respect de la réglementation, des procédures, des consignes d'hygiène et de sécurité »
- **Domaine 4** « Travailler au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un but de coopération, d'organisation et de continuité de service »
- **Domaine 5** « Mettre en œuvre des travaux de recherche et des actions de développement de compétences dans le cadre de démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles »

STAGES PRATIQUES

20 semaines de formation en milieu professionnel au sein des établissements de santé publics et privés, des hôpitaux d'instruction des armées et les autres structures du service de santé des armées et toute autre structure disposant d'une pharmacie à usage intérieur.

Disciplines obligatoires :

- 17 semaines de périodes en milieu professionnel en pharmacie à usage intérieur se répartissant notamment en :
 - stérilisation et dispositifs médicaux : 5 semaines (dont une semaine vers les blocs opératoires/plateaux techniques/équipes opérationnelles d'hygiène/services de soins)
 - secteur de production : 5 semaines (3 semaines en préparation de cytotoxiques injectables, préparations stériles et non stériles... et 2 semaines en radiopharmacie)
 - autres secteurs : 7 semaines (logistique, essais cliniques, médicaments, services de soins...).
- les 3 semaines restantes sont réalisées dans des lieux choisis en concertation avec l'équipe pédagogique, en fonction du projet professionnel de l'apprenant, de ses expériences, des compétences restant à développer et du projet pédagogique de l'institut de formation dont une semaine pour le service sanitaire.

OBTENTION DU DIPLÔME

- Avoir validé l'ensemble des domaines de compétences
- Une note au moins égale à 10/20 est requise pour la validation d'un domaine de compétences

DEUST Préparateur/Technicien en pharmacie

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT)

CERTIFICATEUR

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE + 21 UNIVERSITÉS (CF. FICHE RNCP)

RÉPERTOIRE

- [RNCP35719](#)

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

- En formation continue
 - En contrat d'apprentissage
-

ADMISSIBILITÉ

- Etre titulaire d'un baccalauréat général ou technologique ou diplôme équivalent reconnu
-

MODALITÉS D'ADMISSION

- Sur dossier, plus éventuellement un entretien de motivation et/ou des tests
-

PROGRAMME

DURÉE

2 ans (4 semestres, dont 8 à 10 semaines de stage)

BLOCS DE COMPÉTENCES

1. Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge
 2. Travailler en équipe pluri professionnelle et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques
 3. Agir en matière de prévention
 4. Gérer des flux des pharmaceutiques
 5. Se situer en tant que professionnel de santé
 6. Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
-

OBTENTION DU DIPLÔME

- Avoir validé les 120 crédits européens
-

STATUT ET ACCÈS

Corps des préparateurs en pharmacie hospitalière

STATUT DANS LA FPH

Catégorie A (à partir du 25.01.2022)

Grades

- Préparateur en pharmacie hospitalière de classe normale (11 échelons)
 - Préparateur en pharmacie hospitalière de classe supérieure (10 échelons)
-

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DANS LA FPH

Concours sur titres

Organisé au niveau de l'établissement

Avis affiché dans les locaux de l'établissement et publié sur son site Internet

Condition

- Etre titulaire du diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière ou d'une autorisation d'exercer la profession de préparateur en pharmacie hospitalière
-

Promotion professionnelle

Dispositif des études promotionnelles pour préparer le diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière

Conditions

- Réussite à l'entrée en centre de formation
 - Accord de prise en charge par l'établissement employeur
 - Contrat d'engagement de servir dans un établissement de la FPH d'une durée égale au triple de celle de la formation dans la limite de 5 ans à compter de l'obtention du diplôme
-

Détachement ou intégration directe

Possibilité d'intégration à tout moment dans le corps de détachement

Conditions

- Appartenir à un corps ou cadre d'emploi de catégorie A et de niveau comparable
 - Justifier du titre requis pour l'accès à ce corps
-

Ressortissants européens

Conditions

Justifier d'un titre et/ou d'une expérience professionnelle permettant l'exercice de la profession sur autorisation de l'autorité compétente et sous réserve de mesure de compensation, si les qualifications professionnelles attestées font apparaître des différences substantielles.

ÉVOLUTION DANS LA FPH

AU GRADE DE PRÉPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE DE CLASSE SUPÉRIEURE

Par inscription au choix au tableau annuel d'avancement établi par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle

CONDITIONS

- Compter au moins 1 an d'ancienneté dans le 6ème échelon du grade de préparateur en pharmacie hospitalière de classe normale
 - Justifier d'au moins 10 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie A ou le corps des manipulateurs en électroradiologie médicale de catégorie B (cadre d'extinction)
-

Au grade de cadre de santé paramédical

Concours interne sur titres

Conditions

- Etre titulaire du diplôme de cadre de santé ou d'un certificat équivalent
 - Compter au moins 5 ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps des personnels infirmiers, de rééducation ou médico-techniques
-

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Prérequis

- Etre titulaire du diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière (DPPH)

Relations professionnelles

- Pharmacien pour l'organisation de l'activité quotidienne et le contrôle technique
- Agents administratifs de la pharmacie à usage intérieur pour la gestion administrative de l'activité
- Personnel paramédical des unités de soins et patients pour la délivrance des médicaments
- Services logistiques internes pour la gestion des activités (approvisionnement, nettoyage,...)
- Patients ambulatoires pour la délivrance des médicaments ou conseils concernant un médicament

Structures

- Pharmacie à usage intérieur d'établissement de soins
- Officine

Conditions

- Travail en fins de semaine, jours fériés, de nuit
 - Possibilité d'astreintes ou de gardes
-

LIENS PROFESSIONNELS

- Preparateur-en-pharmacie.com
- [Association Nationale des Préparateurs en Pharmacie \(ANPPH\)](http://Association Nationale des Préparateurs en Pharmacie (ANPPH))

MOBILITÉ

PASSERELLES

Passerelles dans la FPH

- [Encadrant\(e\) d'unité de soins et d'activités paramédicales](#)
 - [Formateur\(trice\) des professionnels de santé](#)
 - [Hygiéniste](#)
-